

Communiqué de presse

Toulouse, le 07 février 2025



Mon espace santé a 3 ans et déjà plus de 2,5 millions d'utilisateurs tous les mois

Lancé fin janvier 2022 par le ministère chargé de la Santé et l'Assurance Maladie, Mon espace santé s'est installé dans la vie des citoyens comme leur carnet de santé numérique. En trois ans, 97% des assurés sociaux ont un carnet de santé numérique et plus de 17 millions l'ont déjà utilisé.

Accessible à tous, simple d'utilisation et hautement sécurisé, le service vise à rendre les assurés pleinement acteurs de leur santé et à renforcer la coordination entre professionnels de santé pour améliorer leur prise en charge. En 2024, 300 millions de documents de santé, clés pour le suivi des patients, ont été déposés dans Mon espace santé. Et le service continue d'évoluer pour plus de prévention personnalisée, tout en intégrant les applications santé de confiance développées par des acteurs publics et privés.

Pour Thomas Fatôme, directeur général de l'Assurance Maladie : « Mon espace santé est devenu en trois ans le carnet de santé numérique de nombreux assurés. Ils sont déjà 17 millions à avoir utilisé ce service public sécurisé et pratique pour centraliser leurs documents de santé et les partager avec les professionnels qui les suivent au quotidien. Et ce n'est qu'un début ! Mon espace santé ne cesse de s'enrichir pour proposer des fonctionnalités toujours plus adaptées aux besoins et aux parcours de soins de chacun, tout au long de la vie. »

Pour Hela Ghariani, coresponsable du numérique en santé au Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles (DNS) : "Les 3 premières années de Mon espace santé se sont déroulées comme prévu ! Les Français se l'approprient. Les professionnels de santé l'alimentent et bientôt grâce à la mobilisation des éditeurs du secteur, ils pourront facilement accéder à l'historique médical de leur patient. Côté pouvoirs publics nous gardons le cap pour faire de Mon espace santé la plateforme de référence pour gérer ses données de santé."

Mon espace santé : le carnet de santé numérique universel, gratuit et sécurisé, garanti par les pouvoirs publics

Aujourd'hui, plus de 97% de la population en France a un profil Mon espace santé ouvert, et peut recevoir des documents de santé de la part des professionnels de santé. Un quart l'a déjà activé, soit plus de 17 millions de personnes au total. Cette dynamique s'accélère : En 2024, 6,5 millions d'utilisateurs se sont connectés pour la première fois à Mon espace santé (dont 600 000 pour le seul mois de décembre 2024). Chaque semaine, plus de 640 000 personnes utilisent Mon espace santé.

Plus de 5 millions d'usagers ont téléchargé l'application mobile Mon espace santé et la recommandent fortement, mettant en avant son utilité et sa simplicité d'utilisation avec une note de 4,7/5 en moyenne sur les stores. **Près de la moitié des utilisateurs de l'application reviennent d'un mois à l'autre.**

Mon espace santé, c'est avant tout un service public où chacun peut recevoir, stocker et partager ses informations de santé de manière sécurisée et confidentielle. Les données contenues dans Mon espace santé sont hébergées en France avec un haut niveau de sécurité, garanti par les pouvoirs publics. Les citoyens gardent le contrôle total sur leurs données de santé : ils peuvent contrôler qui y accède en toute transparence et avec une traçabilité garantie.

Mon espace santé : l'outil de référence du partage d'informations entre patients et professionnels de santé

L'une des ambitions majeures de Mon espace santé est de **généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé avec le patient et entre professionnels : au cours de l'année 2024, deux tiers des Français ont reçu au moins un document de santé dans Mon espace santé.** Des comptes rendus d'examens de biologie (117 millions) aux prescriptions de médicaments (69 millions), en passant par les comptes rendus d'imagerie médicale (26 millions), les documents clés du parcours de soin ont été massivement envoyés dans Mon espace santé par les professionnels et établissements de santé.

Au global, plus d'un document de santé sur deux se retrouve aujourd'hui dans le dossier médical de Mon espace santé. Grâce au Ségur numérique, une large majorité d'établissements et de professionnels de santé sont équipés de logiciels leur permettant de transmettre de manière simple et systématique les documents de santé. En décembre 2024, ce sont ainsi près de 95 000 professionnels de santé libéraux dont 67 000 médecins (hors radiologie) et 17 000 pharmacies, 263 groupements de laboratoires de biologie, plus de la moitié des radiologues libéraux, 3 700 établissements de santé, plus de 6 500 établissements sociaux et médico-sociaux qui ont déposé des documents dans Mon espace santé.

Le Ségur numérique se poursuit, avec la vague 2 de mise à jour des logiciels qui permettra au cours des deux prochaines années aux professionnels de consulter simplement, directement depuis leur logiciel du quotidien, l'information médicale désormais disponible dans Mon espace santé. Après l'hôpital en 2024, les dispositifs dédiés à l'imagerie et à la médecine de ville seront lancés courant février.

En parallèle, les citoyens sont les 1^{ers} acteurs de Mon espace santé : 9 usagers sur 10 ont ajouté au moins un document (plus de 5,7 millions de documents l'année passée, 20 millions au total). Ils complètent aussi leur profil médical (plus d'1/4 a complété au moins une rubrique) pour renseigner leurs antécédents, leurs allergies, leurs traitements, et l'ensemble des informations utiles qu'ils peuvent partager avec les professionnels de santé qui les suivent. Ils sont également toujours plus nombreux à consulter les documents déposés par leurs professionnels de santé dans leur espace, puisqu'ils sont 12 millions à avoir consulté au moins 1 document en 2024.

Mon espace santé : un enrichissement en continu pour offrir des services adaptés à chacun

Au-delà du partage des documents de santé clés, Mon espace santé devient progressivement un véritable outil de prévention à part entière. Avec le lancement de l'agenda en 2024, chacun peut disposer d'un calendrier prévisionnel rassemblant tous les rendez-vous importants pour le suivi de sa santé, et de celle de ses enfants : rappel de vaccination, examens ou dépistages. Il est aussi possible de bénéficier de notifications pour en être alertés. Par ailleurs, les assurés peuvent retrouver des conseils de prévention dans Mon espace santé, selon leur âge et leur sexe, qui ont vocation à être encore davantage personnalisés prochainement avec les informations renseignées par l'assuré dans la rubrique "Habitudes de vie" (alimentation, activité physique, tabac, sommeil, écrans, alcool).

Faire de Mon espace santé un écosystème ouvert aux applications des acteurs publics comme privés, innovantes, répondant aux besoins des patients et à des standards de sécurité et de qualité élevés, est également une ambition forte du ministère chargé de la Santé et de l'Assurance Maladie : aujourd'hui les assurés peuvent retrouver **36 applications de santé de confiance dans le catalogue de Mon espace**

santé (par exemple, des services de prise de RV médicaux, de suivi de maladies chroniques ou encore des portails d'établissements de santé). Cette démarche inédite de référencement par les pouvoirs publics, sur la base de critères techniques, éthiques et de sécurité, encourage ces éditeurs engagés à répondre à des exigences de qualité fortes au bénéfice des usagers. **Et très prochainement, il sera possible pour les utilisateurs, toujours dans un cadre strict à la main du citoyen, d'alimenter Mon espace santé avec des données issues des applications de santé** qu'ils utilisent au quotidien et de les centraliser en un seul et même endroit.

3 ans de Mon espace santé : des webinaires dans chaque région sur tout le mois de février

Du 4 au 28 février, dans chaque région, des webinaires vont être proposés à tous afin de valoriser la mobilisation des acteurs régionaux au cours des 3 dernières années, de démontrer concrètement la réalité des usages dans les territoires, d'inciter les associations et représentants de patients à continuer le travail de sensibilisation et d'embarquer toujours davantage d'établissements et de professionnels de santé.

La liste et les dates des webinaires sont disponibles via ce [lien](#)



FOCUS HAUTE-GARONNE

En 2024, une centaine d'actions ont été menées en Haute-Garonne pour promouvoir Mon espace santé

Les Ambassadeurs Mon espace santé du département jouent un rôle clé dans l'accompagnement des citoyens, en facilitant l'activation de leur compte et l'utilisation de la plateforme. Grâce à leur engagement lors d'une centaine d'événements, près de 10 000 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé en Haute-Garonne. La hausse du taux d'activation témoigne d'une meilleure appropriation de l'outil et de son adoption croissante.

Les Délégués du Numérique en Santé (DNS) de la Cnam de la Haute-Garonne mènent des actions de sensibilisation auprès des professionnels de santé pour faciliter l'utilisation de Mon espace santé, les encourager à alimenter et à consulter les dossiers patients. Plus de 2 000 professionnels de santé (médecins, pharmaciens, radiologues et laboratoires d'analyses) ont été accompagnés.

Des événements thématiques, à l'attention des professionnels de santé des territoires haut-garonnais, organisés par les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), complètent ces campagnes.

Plusieurs webinaires à destination des professionnels de santé ont également été organisés par la Cnam de la Haute-Garonne. Autant d'occasions de mettre à l'honneur le numérique en santé et Mon espace santé !

À propos de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Garonne

Depuis près de 80 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches maladie et accidents du travail / maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 1 100 collaborateurs en Haute-Garonne.

À propos de la délégation au numérique en santé

La Délégation au numérique en santé (DNS) assure le pilotage de la feuille de route du numérique en santé et de l'ensemble des chantiers de transformation du numérique en santé avec ses partenaires. La DNS est rattachée directement à la ministre de la santé et de l'accès aux soins et au ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure un pilotage resserré de l'Agence du Numérique en Santé.

Contacts Presse

Cpam de la Haute-Garonne : Karine LOUBÈRE
presse.cpam-haute-garonne@assurance-maladie.fr
Tél : 07 64 55 82 12

Délégation au numérique en santé : Marion FÉVRIER
marion.fevrier@sante.gouv.fr
Tél : 06 08 77 61 02